



LE MÉMOIRE DE RECHERCHE Maîtrise de Géographie politique et culturelle 24 crédits ECTS

*Directive mise à jour le 21 juin 2024
par le Comité scientifique de la Maîtrise*

Dans la Maîtrise en géographie politique et culturelle, le mémoire peut être réalisé sous deux formes :

- Mémoire de recherche
- Mémoire de stage¹.

Le mémoire de recherche doit en principe être dirigé par une personne dont l'enseignement figure au plan d'études de la Maîtrise en géographie politique et culturelle ; dans tous les cas, la personne doit être titulaire d'un doctorat. Le sujet du mémoire est défini d'entente avec le/a directeur-x-trice. Le mémoire de recherche est constitué d'un travail écrit et d'une soutenance orale.

Il est de la responsabilité de l'étudiant-x-e de trouver son/sa directeur-x-trice au plus tard à partir du troisième semestre de la maîtrise et, dès l'obtention de son accord, de l'annoncer via le formulaire d'inscription *ad hoc*.

Objectifs, forme et contenus du mémoire de recherche

Le mémoire de recherche s'inscrit dans la continuité pédagogique du projet de recherche de bachelor (PdR)², en évaluant la capacité de l'étudiant-x-e de maîtrise à mener une *démarche de recherche aboutie*. En effet, outre la problématisation du sujet choisi, un cadre conceptuel et théorique, une revue de la littérature et la formulation d'un protocole de recherche, le mémoire doit comporter une *dimension empirique* conséquente. L'étudiant-x-e est amené-x-e à réaliser une *recherche de terrain* originale, fondée sur la *collecte et l'analyse d'un corpus de données primaires* (de source ethnographique, archivistique, etc.), ou à participer à une équipe collectant des données dans le cadre d'un projet de recherche.

¹ Cf. document « Le stage. Maîtrise de géographie politique et culturelle ».

² Pour de plus amples informations cf. document intitulé « Grille de compétences attendues » du PDR en géographie et environnement.

Le mémoire de recherche peut être présenté :

- sous la forme d'un texte scientifique conséquent (de 160'000 à 220'000 signes environ, espaces compris, bibliographie et annexes non incluses) ;
- sous la forme d'un film documentaire accompagné d'un texte scientifique (voir précisions ci-dessous) ;
- sous un autre format visuel (bande dessinée, reportage photographique, etc.) validé par le/a directeur-x-trice. Il est accompagné d'une problématique écrite qui explique la démarche, s'appuie sur un cadre conceptuel et théorique, et la contextualise dans la littérature scientifique (minimum 100'000 signes, espaces compris, bibliographie et annexes non incluses).

Précisions concernant le mémoire de recherche sous forme de film

Pré-requis : avoir suivi l'atelier de réalisation de films documentaires (T406040)

Le film doit être accompagné d'un contrat de co-production avec les Studios MédiasUnis qui prêtent le matériel et offrent un soutien technique par l'intermédiaire de Nicolas Senn. Le film est le résultat d'une recherche dont il restitue la problématique, la démarche et les résultats. Sa durée doit être comprise entre 15 et 25 minutes. Il est accompagné d'un rendu écrit, mais doit pouvoir être communiqué au public indépendamment de ce texte.

Le texte (longueur minimum : 100'000 signes, espaces compris, bibliographie et annexes non incluses) qui accompagne le film doit comporter les éléments suivants:

- définition du sujet et présentation de son contexte ;
- présentation de la problématique qui a guidé la recherche, ainsi qu'une définition des principales notions et concepts ;
- justification de la restitution de la recherche sous forme de film ;
- revue de la littérature ;
- présentation des méthodes de recherche mises en place ;
- présentation brève des résultats de la recherche ;
- présentation des enjeux éthiques du sujet et de son traitement par l'image.

Conditions de réussite du mémoire de recherche

La soutenance peut avoir lieu en tout temps pendant le semestre mais au plus tard le dernier jeudi de la session d'examen du semestre choisi ou de la session de rattrapage. Il n'y a pas d'inscription pour le mémoire ni sa soutenance : cette inscription s'effectue automatiquement au moment où le procès-verbal de la note

parvient au Secrétariat des étudiant-x-e-s de la Faculté des sciences de la société. Le travail écrit et la soutenance orale sont évalués par un jury composé du/e la directeur-x-trice de mémoire et d'un-x-e autre expert-x-e qualifié-x-e (titulaire au minimum d'une maîtrise en sciences sociales)³.

Le travail écrit et la soutenance donnent lieu à une seule note. La condition de réussite est l'obtention d'une note égale ou supérieure à 4.00 minimum.

En cas d'échec, le/a candidat-x-e doit suivre les recommandations du jury et présenter le travail remanié à une seconde soutenance, qui compte pour la deuxième et dernière tentative.

Consignes spécifiques pour l'étudiant-x-e

- Obtenir l'accord d'un ou d'un-x-e directeur-x-trice de mémoire (au plus tard après la validation de l'enseignement T406254 Méthodologie)

Après la soutenance, les documents suivants doivent être envoyés au/à la directeur-x-trice :

- La version finale du mémoire en PDF
- La notice analytique dûment remplie
- Le formulaire pour les archives ouvertes signé par l'étudiant-x-e et son/a directeur-x-trice.
- Le document relatif à l'éthique de la recherche : https://www.unige.ch/sciences-societe/index.php/download_file/view/3432/722/, intitulé : « Auto-analyse des dimensions éthiques du mémoire de Master de la Faculté des SdS »

En l'absence de ces documents, aucune note ne pourra être validée

Consignes pour le/la directeur-x-trice de mémoire après la soutenance

1. Envoyer au Secrétariat des étudiants secretariat-etudiants-sds@unige.ch le PV de notes de la soutenance (au plus tard le dernier jeudi de la session d'examen)
2. Envoyer à Anna Sakowicz secretariat-degen@unige.ch les documents suivants :

- Mémoire de recherche ou de stage en format PDF
- Notice analytique complétée par l'étudiant-e
- Formulaire pour les archives ouvertes dûment complété et signé par l'étudiant-e et l'enseignant-e.

³ D'autres configurations concernant la direction ou la composition du jury sont possibles mais doivent toujours être validées au préalable par le/a directeur-x-trice de la Maîtrise en géographie politique et culturelle.

- Copie du PV de notes

3. Envoyer à ethique-autoevaluation@unige.ch le formulaire intitulé « Auto-analyse des dimensions éthiques du mémoire de Master de la Faculté SdS ».

Information concernant l'archivage

Sur consigne du décanat, tous les mémoires doivent être déposés dans les archives ouvertes. Toutefois, seuls les mémoires ayant obtenu la note de 5.00 ou plus seront visibles, selon un niveau de diffusion décidé par l'étudiant-e et son/sa directeur-x-trice (accès restreint Unige, accès public avec ou sans période d'embargo).